

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 3 juin 1900, M. Camille Blanc, président du Comité d'organisation de la Principauté à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du 5 du même mois, M. Thomas Alibrandi, Consul de la Principauté à Civita-Vecchia, a été autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de François-Joseph, qui lui a été conférée par S. M. I. et R. A. l'Empereur d'Autriche, roi de Hongrie.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. M. l'Impératrice Eugénie, qui habite la villa Cynos, au Cap Martin, a fait, la semaine passée, une visite à S. A. S. la Princesse Alice, au Palais de Monaco.

Mercredi dernier 6 juin, S. A. S. la Princesse Alice a quitté la Principauté par le rapide de 2 heures, se dirigeant sur Paris. Aux abords de la gare, un service d'ordre, comprenant des carabiniers et des sergents de ville, avait été organisé sous la direction de M. Delalonde, directeur de la Police, secondé par M. Hennequin, sous-directeur, et M. Orion, commissaire de police de la Condamine.

Dans le salon d'attente, décoré de verdure pour la circonstance, et sur le quai de la gare se trouvaient toutes les autorités civiles et militaires, ainsi qu'un grand nombre de notabilités monégasques.

Madame la Princesse est arrivée à 2 heures moins quelques minutes, accompagnée de sa fille, Mademoiselle Odile de Richelieu ; Son Altesse, après avoir adressé avec sa grâce et sa bienveillance habituelles quelques paroles aimables aux personnes présentes, est montée avec Mademoiselle de Richelieu dans un compartiment qui Lui était réservé.

Après-demain jeudi sera célébrée la Fête-Dieu. Comme chaque année, les autorités civiles et militaires assisteront à la grand'messe qui sera dite à la Cathédrale et prendront part à la procession.

La Société de gymnastique l'Etoile de Monaco, qui vient de remporter de brillants succès au concours organisé sur le Vélodrome de Vincennes, à l'occasion de l'Exposition Universelle, sous les auspices de l'Union Fédérale des Sociétés de gymnastique de France, est revenue dans la Principauté samedi dernier, par le train de 1 heure 35.

Une magnifique réception a été faite à l'excellente Société qui, ayant concouru en deuxième

division, rapporte, outre les félicitations du Jury et le classement en première division, les récompenses suivantes :

- 1° *Prix d'Excellence* pour les mouvements préliminaires de gymnastique.
- 2° *Prix d'Excellence* pour les courses en section.
- 3° *Prix d'Excellence* pour les pyramides humaines.
- 4° Enfin, *Deuxième Prix* dans la section d'escrime.

Selon la coutume, toutes les Sociétés monégasques représentées par une délégation, présidents et drapeaux en tête, sont venues recevoir leurs jeunes camarades, et leur ont offert, avec leurs félicitations, de magnifiques gerbes de fleurs. Une foule nombreuse qui se pressait dans la cour et sur l'avenue de la gare les a vigoureusement applaudis et chaudement acclamés.

Dans un beau défilé, en tête duquel marchaient les deux Sociétés de musique la *Philharmonique* et la *Lyre*, qui avaient confondu leurs rangs, les arrivants, acclamés par la foule, se sont rendus au siège de la Société des régates, où une très cordiale réception leur a été faite.

Ensuite, la Société s'est rendue à l'Hôtel du Gouvernement, où elle a été reçue par S. Exc. M. le Gouverneur Général, qui lui a adressé, au nom de Leurs Altesses Sérénissimes, des félicitations pour les brillants succès qu'elle a remportés, et les verres se sont levés, aux acclamations de tous, à la santé de Leurs Altesses.

Puis, heureux de la sympathie générale, nos excellents gymnastes ont regagné, clairs en tête, leur siège social.

Dimanche matin a eu lieu l'assemblée générale de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Ecoles des Frères de Monaco. Après la messe, qui a été célébrée à 9 heures, et la bénédiction du drapeau, les membres de l'Association se sont réunis dans la grande salle de l'école des frères où après les rapports du secrétaire et du trésorier, qui constatent la bonne marche, et le bon état financier de la Société, il est procédé au renouvellement du Comité. Ont été élus : MM. Bellando Honoré, Bérenger Gustave, Cioco Auguste, Aureglia Louis, Crovetto Albert, Aureglia Charles, Brun Laurent, Blanchy Adolphe, Lorenzi Alexandre, Médecin François, Melin Alexandre, Noghès Alexandre, Sangeorges Jean, Social Eugène et Tobon Charles.

Un banquet a été ensuite servi dans le préau de l'école, auquel ont pris part très nombreux les membres de la Société : Au dessert divers discours fort applaudis ont été prononcés par le Président, le délégué de la Société niçoise et M. le Curé de la Cathédrale. Puis, une matinée lyrique des plus réussies a réuni au Théâtre des Variétés toutes les personnes qui avaient assisté à cette belle réunion.

Hier a eu lieu au Collège de la Visitation l'inhumation du R. P. François-Xavier Gastaldi S. J., qui s'est éteint samedi dans sa 96^e année,

après avoir édifié la Principauté pendant trente-six ans par ses vertus et son zèle apostolique.]

Ordonné prêtre en 1836, successivement chapelain de Sainte-Dévote et des Pénitents, le Père Gastaldi, dont les forces trahissaient le courage, avait dû résigner, au mois de janvier dernier, les fonctions de premier vicaire de la Cathédrale. Il était vicaire de la paroisse depuis 1869.

A la messe qui a été célébrée hier matin, assistaient S. G. M^{re} l'Evêque de Monaco, S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Comte Gastaldi, MM. de Lattre, de Monicault, et de nombreuses notabilités de la Principauté.

Une autre messe sera dite à une date qui n'est pas encore fixée, et qui sera probablement le 23 juin prochain.

Dimanche dernier, fête de la Très Sainte Trinité, S. G. M^{re} l'Evêque a administré le Sacrement de Confirmation aux enfants des trois paroisses de la Principauté qui avaient fait leur première Communion cette année. Sa Grandeur a interrogé deux enfants de chaque paroisse et elle a été très satisfaite de leurs réponses.

L'église Cathédrale était remplie de fidèles comme aux beaux jours des grandes solennités. Monseigneur a adressé un discours très émouvant aux confirmants et à leurs parents. Il leur a parlé de son récent voyage à Rome, des belles fêtes de la canonisation de saint Jean-Baptiste de la Salle et de sa visite au Saint-Père, qui l'avait chargé de bénir son clergé, les fidèles monégasques et particulièrement les enfants. Après quoi, Sa Grandeur, entourée de son Chapitre et de tout le Clergé des trois paroisses, a administré la Confirmation, donné Sa bénédiction et la cérémonie s'est terminée par le Salut du Très Saint Sacrement.

M. le Curé de la Cathédrale avait choisi comme parrain M. Poelman et comme marraine M^{lle} Jane Rémond, nièce de M^{re} l'Evêque.

A l'issue de la cérémonie, tous les confirmés et le Clergé ont accompagné notre premier Pasteur processionnellement jusqu'au palais épiscopal où Sa Grandeur leur a adressé une allocution et donné une dernière bénédiction.

La deuxième journée de la fête organisée par l'Estudiantina Monégasque dans le terrain Radziwill, à la Condamine, a été favorisée par un temps superbe. Le public fort nombreux et le bal de jour et de nuit très animés, ont assuré la réussite complète de cette fête d'ailleurs très intelligemment organisée.

A quatre heures, sous la présidence de M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, ont été tirés les numéros gagnants de la tombola de la fête de bienfaisance du 27 mai dernier. Ce sont, suivant l'ordre de sortie, les numéros suivants :

Le numéro 1456	gagne le 1 ^{er} lot :	Bronze d'Art.
— 1400	— 2 ^e —	Vase poterie.
— 1092	— 3 ^e —	Ecran.
— 1844	— 4 ^e —	Garn. poterie.
— 1124	— 5 ^e —	Vase poterie.
— 1519	— 6 ^e —	Poterie.

Ces lots peuvent être réclamés, tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au siège de la Société des Régates, aux Thermes Valentin, jusqu'au dimanche 24 courant; passé ce délai, les lots seront acquis au Comité.

A 8 heures et demie, le canon annonçait la reprise de la fête, et le bal reprenait avec entrain, interrompu par le concours de valse dont les prix ont été remportés par MM. Joseph Negri et Louis Caisson, et durait gaiement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Voici le compte rendu financier de la fête de bienfaisance des 24 et 27 Mai 1900 :

Recettes.....fr.	5.359 95
Dépenses.....	1.920 70
Reste net....	3.439 25

M. le Comte Gastaldi, président, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence ont contribué à la réussite de cette fête.

La Société des Régates s'est réunie dimanche dernier, en Assemblée générale pour la lecture du compte-rendu financier, la lecture des rapports et le renouvellement de son bureau.

Ont été élus membres du Comité : MM. Biancheri François, Médecin François, Néri Louis, E. de Millo, Rouderon Achille, Straforelly Joseph, Bœuf Joseph, Vatrican Jean, Nigio Louis, Gastaud Michel, Muller E. père, Gastaud Théodore.

Censeurs : MM. Gindre Félix, Sangeorge Jean, Joncquet Louis.

La Société Chorale l'*Avenir* de Monaco fera, le dimanche 17 courant, sa grande sortie annuelle.

C'est la ville d'Antibes qui a été choisie cette année comme lieu d'excursion, dont voici le programme :

Départ de Monaco par le train de 7 h. 1 du matin. Rassemblement à la gare d'Antibes; défilé et visite aux autorités. Concert sur la place, avec le concours de l'*Harmonie Antiboise*.

Après le concert, départ pour Juan-les-Pins, où le banquet sera servi au Grand-Hôtel.

Retour à Monaco par les trains partant d'Antibes à 4 h. 36 ou 6 h. 4 du soir.

Le Sport Vélocepedique Monégasque a accompli, dimanche et lundi de la semaine dernière, sa grande sortie réglementaire de deux jours, dont le programme a été très exactement suivi.

Bien que dérangée par une pluie persistante, cette excursion a été des plus intéressantes, et nos cyclistes sont revenus enchantés de l'excellent accueil qui leur a été fait dans tous les pays qu'ils ont traversés, et notamment à Toulon, qui était le but de la sortie.

Une délégation de la Colonie italienne, composée de MM. de Angelis, vice-consul d'Italie, le Commandeur Allocci, le Ch^r docteur Onda, A. Cima et J. Bulgheroni, s'est rendue auprès de M. Bornier, directeur général de la Société des Bains de Mer, pour le remercier du concours qu'il a bien voulu accorder à la Colonie, à l'occasion du banquet de la fête du *Statuto*, le 3 juin dernier.

On sait que le charmant pavillon de Monaco à l'Exposition Universelle de Paris est dû à la collaboration de deux architectes monégasques, MM. Médecin et Marquet. La cour intérieure vient de s'orner de la belle collection de plantes qui a valu à la Société des Bains de Mer le premier prix au dernier concours horticole.

Un banquet des plus cordiaux réunissait avant-hier, ainsi que chaque année, les membres de la *Société des Anciens Militaires et Combattants de la Turbie*, qui compte aujourd'hui plus de 200 membres résidant pour la plupart dans la Principauté.

Ces patriotiques agapes ont eu lieu dans la

salle de restaurant du Righi d'hiver, superbement décorée pour la circonstance.

Au dessert, M. Botta, président de la Société, a adressé quelques paroles de remerciements aux membres du Conseil municipal et a présenté le nouveau drapeau; il a ensuite porté la santé de M. le Président de la République, puis de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco. Ces toasts ont été fort applaudis.

M. Glaize, Consul de France, président d'honneur de la Société, a pris également la parole, faisant ressortir le double caractère patriotique et de mutualité de la Société et rappelant avec éloquence les services qu'ont rendu ses membres.

Cette fraternelle réunion marquera dans les annales de la vaillante Société.

Dans son audience du 5 juin, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Guidi Joseph, né à Ancône (Italie), le 6 janvier 1849, maçon, demeurant à Bordighera (Italie), à 48 heures d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion.

SUR LE LITTORAL

Jeudi dernier a eu lieu à la mairie de Cabbé-Roquebrune le mariage du comte d'Attainville, neveu du Prince d'Essling avec la comtesse de Casanova, nièce de S. M. l'Impératrice Eugénie. Les témoins du marié étaient le prince d'Essling, son oncle et le baron Reille; ceux de la mariée, le duc d'Albe et M. Franceschini Pietri.

Le mariage religieux a été célébré le lendemain vendredi à midi à la chapelle Saint-Joseph des PP. Assomptionnistes au cap Martin.

Dans l'église, très joliment ornée de fleurs et de verdure, avait pris place une assistance des plus choisies, au premier rang de laquelle nous avons remarqué : M^{me} la Princesse d'Essling et sa famille; S. Exc. M. le Gouverneur Général de Monaco et M^{me} Olivier Ritt; Comtesse Tolstoï; M. Gambart; marquis de Monléon; M^{lle} d'Allonville, demoiselle d'honneur de l'Impératrice; M^{me} Xantho; M. G. Heine; le duc d'Elchingen; etc...

M. le curé de Cabbé-Roquebrune a prononcé une touchante allocution, et la messe de mariage a été accompagnée avec un remarquable talent par un groupe d'instrumentistes de l'orchestre de Monte Carlo.

Après la cérémonie, S. M. l'Impératrice a reçu à déjeuner à la villa Cynos les personnalités présentes au mariage.

Pendant le déjeuner, les choristes de la chapelle russe, sous l'habile direction de M. Solar, ont fait entendre d'exquises mélodies françaises, italiennes, allemandes et russes, qui ont été fort goûtées par les convives.

Le mariage de M^{lle} Dupetit-Thouars, fille du comte Dupetit-Thouars et de la comtesse, née Lambrecht, aura lieu à la fin du mois, à Vendôme.

La famille Dupetit-Thouars est bien connue à Nice où elle vient tous les hivers et où elle compte de vives amitiés dans les salons de la colonie mondaine et de la société nicoise.

M^{lle} Dupetit-Thouars épouse le marquis de Vassoigne, lieutenant de chasseurs, en garnison à Vendôme, fils du général de Vassoigne, décédé, qui avait pris part à la défense de Bazeilles, en 1870.

Lettre de Paris

Paris, 11 juin 1900.

En dépit de quelques récentes séances parlementaires très bruyantes, tout est actuellement à Paris au calme, au bonheur de vivre et à la joie populaire. Le succès de l'Exposition, succès désormais incontestable et de jour en jour grandissant, est la cause naturelle de cet état de choses et de cet état d'esprit. L'arrivée du Roi de Suède et Norvège est une consécration nouvelle de l'Exposition et les Parisiens, tout heureux de cette première visite officielle d'un monarque, ont accueilli avec enthousiasme le petit-fils de Bernadotte.

Sur le quai de la gare du Nord où s'agitaient parmi l'éclat des uniformes et les toilettes brillantes des femmes, les hauts fonctionnaires de l'Etat, où a retenti, magistralement exécuté, l'hymne suédois, où du velours rouge et frangé d'or, masquait l'ombre des perspectives, le roi

Oscar II est descendu du train, salué par les hurras frénétiques d'une foule enthousiaste.

De tous les trains, remplis dedans et dessus, des quais, des machines et du faite même de la gare garni de têtes curieusement enchâssées dans les vasistas sont partis des cris de « Vive le roi » et une lueur de joie a passé dans les yeux de ce géant si bon, de ce colosse intelligent et doux qu'est le monarque de la Suède.

C'est qu'elles sont chères à tous les cœurs ces acclamations du peuple de Paris, si sincères, si accueillantes pour ceux qu'il aime, et quiconque les a connues rêve toujours de les entendre encore.

Les mêmes ovations enthousiastes ont été prodiguées hier au roi de Suède et Norvège, à l'hippodrome de Longchamps où il s'est rendu pour assister avec M. le Président de la République à la course sensationnelle du Grand-Prix de Paris. Cette réunion est une des plus importantes fêtes traditionnelles de la vie parisienne: le populaire comme l'aristocratie y affluent avec un égal empressement et la foule énorme des étrangers accourus à l'occasion de l'Exposition a encore augmenté, cette année, en des proportions considérables la multitude des spectateurs.

* * *

Pour les propriétaires de chevaux et les véritables amateurs de courses, la semaine qui vient de commencer n'est pas seulement intéressante par le Grand-Prix de Paris mais encore par les célèbres réunions d'Ascott, dont la première a lieu jeudi et qui sont en Angleterre des réunions d'une suprême élégance. Tandis, en effet, que le Derby d'Epsom est une fête surtout populaire, les cinq journées d'Ascott sont plutôt réservées à la haute société britannique. Les toilettes d'été, soigneusement dissimulées jusque-là, font leur première apparition et il est de tradition que le prince de Galles et tous les membres de la famille royale se mêlent à la foule des spectateurs qu'ils regardent comme leurs invités.

Le duc de Cumberland, oncle du roi Georges III, créa Ascott, et la chronique rapporte que, dès les premières années du dix-huitième siècle, il fut distribué un prix dit de la *Coupe d'Or*. Plus tard, de 1845 à 1853, ce prix fut appelé la *Coupe de l'Empereur*, parce que l'objet provenait d'un don personnel de l'empereur de toutes les Russies. La guerre de Crimée fit revivre l'ancienne désignation. Depuis 1838, la reine donne un superbe vase et, en l'honneur de la princesse de Galles, un des gagnants reçoit l'*Alexandra Plate*.

Les cinq réunions d'Ascott sont pour l'aristocratie anglaise un prétexte à soirées et à réceptions. Tout ce qui porte un nom et surtout tous ceux qui aspirent à faire partie de l'élite mondaine de Londres doivent être vus à Ascott; leur réputation en dépend. Cette année, la guerre a déjà fait de nombreux vides parmi les habitués, sans compter ceux qui servent sous les ordres de lord Roberts. Les millionnaires peuvent seuls s'offrir une semaine à Ascott où le moindre réduit se loue couramment 5,000 francs. L'arbitre suprême du champ de courses d'Ascott est le *lord chamberlain*, simple exécuteur des ordres de la reine, car le champ d'Ascott-Heatts fait encore partie des biens de la couronne.

A moins de contre-ordre, les deux défilés traditionnels des princes de la maison royale à travers l'enceinte réservée n'auront pas lieu cette année. Par ordre de la reine, le prince de Galles et le duc de Cambridge se rendront à pied d'Ascott-Heatts à la tribune royale, le duc et la duchesse de Cannaught, leur fille, la princesse Marguerite, et le duc d'York feront en voiture le trajet de Bagshot-Park à Ascott-Heatts.

Ils assisteront à toutes les courses; la princesse de Galles, qui l'année dernière, ne s'était pas montrée à Ascott, fera peut-être une courte apparition à la réunion du jeudi pour voir courir *Diamond Jubilee*.

Dès le lendemain des réunions d'Ascott, la *season* de Londres est terminée et toutes les familles qui vivent à la *respectability* prennent alors leur volée, soit aux bains de mer, soit à la campagne. Cette année, c'est surtout vers la France et son Exposition que se dirigera cette exode traditionnelle.

* * *

Le Congrès international de la Mutualité et celui des Valeurs Mobilières ont commencé la série des grands Congrès qui successivement se tiendront, pendant tout l'été, au Palais de l'Economie sociale et des Congrès.

A ce propos, un rédacteur de la *Semaine politique et littéraire* nous rapportait l'autre jour les plaintes d'un libraire du boulevard. D'après celui-ci, il faut considérer l'Exposition comme une nouvelle cause de la mévente des livres. C'est qu'en effet elle nous offre, dans un gigantesque raccourci, toute l'histoire du génie humain; elle fait tenir l'Univers dans un pâté de carton. Elle apporte à Paris ce « grand livre du monde », dont parlait Descartes, — et ça ne coûte que douze sous pour le feuilleter.

Les flâneurs n'y voyent qu'un beau livre d'images ; les véritables curieux, en admirant les images, cherchent le texte qui les explique, le commente. Ce texte on va nous le lire tout haut, tous les jours ; pendant six mois, au Palais de l'Economie sociale et des Congrès. Les savants, les philosophes, les industriels, les commerçants des cinq parties du monde, tous ceux qui pensent et qui agissent se sont donné rendez-vous pour nous exposer le résultat de leurs travaux. Dans ce palais discret, aux salles austères, dont les murs ne sont ornés que de graphiques et de statistiques, l'humanité procède à son inventaire de fin de siècle. Bien mieux : après nous avoir dit ce qu'elle a fait, elle va nous dire ce qu'il reste à faire, rédiger le programme du siècle prochain.

N'est-ce pas que ça vaut la peine d'aller écouter et de prendre des notes ? Et ces grands Congrès internationaux voisinant avec les joyeuses exhibitions des théâtres montmartrois et des danses exotiques, ne mélangent-ils pas de façon très heureuse l'utile à l'agréable et n'ajoutent-ils pas, fort à propos, la note sérieuse et nécessaire au grand concours universel auquel la France convie en ce moment tous les peuples de la terre ?... L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La production de l'électricité par la combustion des ordures ménagères. — M. Lauriol, a étudié devant la *Société Internationale des électriciens* (séance du 6 décembre 1899) la question de l'utilisation de la chaleur fournie par la combustion des gadoues pour la production de l'énergie électrique.

Chaque habitant fournit en moyenne 250 kilos de gadoues par an et la tonne de gadoues peut produire environ 30 kilowatts-heure indiqués, d'après des expériences faites à l'usine de Javel. Ce pouvoir calorifique varie notablement d'une ville à l'autre et même d'un quartier à un autre : dans le quartier des Halles à Paris, où les épluchures de légumes dominant, il paraît devoir tomber à 15 kilowatts-heure. Il faut d'ailleurs recourir au tirage forcé pour assurer la combustion et la mise en marche des ventilateurs, la manutention des gadoues, entraînant une dépense d'environ 10 kilowatts-heure par tonne, de sorte qu'il ne reste guère, par tonne de gadoue brûlée, que 50,20, ou même seulement 5 kilowatts-heure utilisables, suivant la qualité.

M. Lauriol a calculé la dépense de production du kilowatt-heure au tableau, dans les différents cas suivants :

1° Les fours brûlent, en dix-huit heures par jour, la totalité des ordures de Paris ; le matériel électrique de puissance correspondante tourne à pleine charge pendant le même temps. Tout le courant produit est vendu.

Les dépenses supplémentaires — c'est-à-dire celles qui correspondent à l'installation et à l'exploitation du matériel nécessaire à l'utilisation électrique de la chaleur, puis que la destruction des ordures est le but principal poursuivi — serait dans ce cas de 0 fr. 38 par kilowatt-heure. Si l'on admet que le kilowatt-heure produit, dans les stations centrales chauffées au charbon, coûte environ 5 p. 100 pour charbon et main d'œuvre de chauffe, l'économie serait de 4,62 p. 100 par kilowatt-heure ;

2° Les fours restent les mêmes et brûlent pendant 6,600 heures par an (18 heures par jour), mais le matériel électrique n'est utilisé que pendant 3,300, 1,320 ou 550 heures par an. Les recettes diminuant plus rapidement que les dépenses, le bénéfice par kilowatt-heure diminue ;

3° Les fours sont modifiés afin de pouvoir brûler la même quantité de gadoues en un temps égal à celui de l'utilisation électrique, soit 2,5 ou 12 fois moindre que précédemment.

L'économie sur les usines chauffées au charbon ne persiste que si les gadoues sont très riches et si la durée d'utilisation est d'environ 9 heures par jour, soit 3,300 heures par an ;

4° Les fours brûlant 18 heures par jour, le matériel électrique de puissance correspondante marche constamment à pleine charge sur une batterie d'accumulateurs de capacité convenable. Avec des gadoues donnant en moyenne 20 kilowatts-heure, l'économie réalisée sur le chauffage au charbon varie de 3,2 à 4 centimes suivant la durée d'utilisation électrique.

Cette dernière disposition serait donc la plus avantageuse, et, en résumé, on peut dire que la combustion des

gadoues pourrait, d'après M. Lauriol, fournir, dans des conditions de prix avantageuses, une grande partie de l'énergie électrique employée à Paris.

L'inspection médicale des écoles en Allemagne. — Cette inspection est remarquablement organisée depuis trois ou quatre ans dans la plupart des grandes villes.

A Francfort, l'an dernier, un corps d'inspecteurs médicaux a été créé, avec appointements de 1,000 marks par an. Chaque médecin-inspecteur a 1,700 élèves à surveiller. Tous les quinze jours, il doit faire un examen de deux heures dans chaque école.

Chacun des 19,000 enfants des écoles primaires reçoit un livret sanitaire qui doit le suivre pendant toute sa vie scolaire. L'enfant, avant de rentrer à l'école, subit un examen médical. Si l'existence de quelque maladie est constatée, notification en est faite par écrit aux parents. Le médecin n'a pas à s'occuper du traitement. Il a seulement à se prononcer sur l'exemption partielle ou totale des cours de l'école. A Berlin, ce système régulier d'inspection n'existe pas encore. Mais il fonctionne à Leipzig, à Magdebourg, à Erfurth, à Königsberg, à Nuremberg, etc.

La *Médecine Moderne* rapporte une statistique qui peut donner une idée de l'utilité de cette surveillance médicale de l'enfant. Sur 547 enfants examinés dans deux écoles de Leipzig, on en a trouvé 2 atteints de tuberculose pulmonaire, 11 de maladie du cœur, 10 de déviation vertébrale, 63 de végétations adénoïdes, 75 de troubles de la vue et 10 de troubles de l'ouïe.

Confort et production. — M. Max Gérard montre, dans le *Bulletin scientifique* de l'Université de Liège (janvier 1900), l'influence des salaires des ouvriers sur les conditions de production. D'après l'enquête faite, les chiffres comparatifs seraient les suivants :

	Salaires quotidiens.	Valeur de la main-d'œuvre (par tonne).
Etats-Unis.....	12,20	17,15
Grande-Bretagne....	6,25	15,15
France.....	4,15	16,90
Belgique.....	3,20	10,50

Le coût de la production ne serait donc affecté que très légèrement par les salaires ; en France, pour des salaires équivalents au tiers de ceux payés aux Etats-Unis, le prix de la main d'œuvre reste sensiblement le même ; la Grande-Bretagne, dont les salaires sont la moitié de ceux des Etats-Unis ne produit qu'à un prix un peu inférieur.

L'auteur explique cette particularité par l'action qu'exerce l'élévation des salaires sur le moral de l'ouvrier, par la meilleure alimentation de l'homme bien payé et aussi par l'ambition qui se développe chez lui et le pousse à augmenter ses forces. « On ne peut expliquer ces faits, écrit-il, que par la productivité élevée de l'ouvrier américain qui possède plus d'activité, plus de vigilance, plus d'application au travail que ses concurrents. Il est effectivement placé dans des conditions supérieures au point de vue matériel, intellectuel et moral. »

LETTRES ET ARTS

A la Comédie-Française :

Les représentations des *Fossiles*, qui ont eu lieu devant les abonnés, n'ont pas été sans soulever, à côté de chaleureux applaudissements, de violentes protestations. La scène, notamment, où le vieux duc de Chantepelle déclare brutalement à son fils que la femme de celui-ci a été autrefois sa maîtresse, provoque chez de nombreux spectateurs une assez vive indignation.

Toutefois, la pièce finit au mieux à chaque représentation et les soirées ne sont ni houleuses ni tumultueuses comme le furent celles de *L'Amour brodé*. Cette œuvre, également de M. de Curel, et la première que lui joua la Comédie-Française, il y a cinq ou six ans, n'eut, autant qu'il nous en souvient, que les trois représentations réglementaires.

Mais il est assez piquant de remarquer que parmi toutes les œuvres de M. de Curel, qui furent toujours bien accueillies par le public, la Comédie-Française, temple calme où l'assistance est toujours si correcte et seulement aimable, la Comédie-Française aura choisi jusqu'ici les

deux seules pièces susceptibles de provoquer chez les spectateurs quelques manifestations hostiles.

Guy de Maupassant, dont on inaugurerait récemment la statue à Rouen, dans le square Solférino où s'élevait déjà le buste de Flaubert, naquit au château de Miro-mesnil (Seine-Inférieure), le 5 août 1850.

Disciple de Gustave Flaubert, il travailla sous sa direction à l'ermitage de Croisset, apprenant à voir, et à exprimer ce qu'il voyait, étudiant les procédés du plus pur réalisme, c'est-à-dire docilement soumis à la nature, et la copiant avec une scrupuleuse exactitude. Il débuta dans la vie littéraire en 1880, par une nouvelle intitulée *Boule de Suif* et qui parut dans le volume des *Soirées de Médan* auquel avaient collaboré MM. Emile Zola, J.-K. Huysmans, Paul Alexis, Henry Céard, Léon Hennique... Puis ce fut une série de nouvelles publiées dans les journaux et les revues, recueillies ensuite en volume : *Clair de lune*, *Contes de la Bécasse*, *Le Horla*, *La Main gauche*, *Monsieur Parent*, *Yvette*, *Miss Harriett*, *Mademoiselle Fifi*, etc.

En même temps, Maupassant s'essayait à des œuvres plus considérables et donnait successivement six grands romans dont au moins quatre sont des chefs-d'œuvre : *Bel Ami*, *Pierre et Jean*, *Mont-Oriol*, *Une vie*, *Fort comme la mort*, *Notre cœur*.

Citons pour terminer ce jugement de M. Emile Faguet, qui dans un article écrit en 1893, au lendemain de la mort de Maupassant, saluait en lui « le romancier réaliste le plus net, le plus limpide, le plus serré, le plus dru, le plus vigoureux, et le plus vrai, et l'écrivain le plus tranquillement et le plus sobrement vigoureux, — vrai classique par la simple propriété des termes et le dédain de l'ornement frivole, — que nous ayons eu depuis Mérimée. »

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 10 Juin 1900

MARSEILLE, cutter <i>Léonie-Victorine</i> , fr., c. Orizio,	houille.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois.
GALERIA, br. goél. <i>Conception</i> , fr., c. Simon Pietri,	charbon.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.
Id. b. <i>Diva-Pugliana</i> , fr., c. Rhun,	id.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.

Départs du 3 au 10 Juin

NICE, b. <i>Deux-Frères</i> , fr. c. Courbon,	sur lest.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.
Id. b. <i>Diva-Pugliana</i> , fr., c. Rhun,	id.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr. c. Brun,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Castel,	id.
Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
SAINTE-TROPEZ, cutter <i>Théodorine-Anastasie</i> , fr., c. Tiniéro,	id.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

VENTE SUR LICITATION

Le vingt-trois juin mil neuf cent, à neuf heures du matin, au Tribunal Supérieur de la Principauté,

D'UNE VILLA

sise à Monaco entre la rue des Vieilles-Casernes et l'avenue Saint-Martin, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec mansardes au-dessus, et jardin sur l'avenue Saint-Martin.

Mise à prix : 50,000 francs

Pour les renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, ou consulter le cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Supérieur.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme de l'Hôtel de Paris et ses annexes à Monte Carlo sont convoqués en assemblée générale ordinaire le *Jeudi 28 Juin 1900*, à deux heures de relevée, au siège social, à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo.

Ordre du Jour :

- 1° Rapport du Conseil d'administration et des Commissaires ;
- 2° Approbation des comptes de l'exercice 1899-1900 et fixation du dividende ;
- 3° Nomination d'un Administrateur ;
- 4° Nomination des Commissaires pour l'exercice 1900-1901.

VENTE APRÈS FAILLITE

D'un fonds de commerce de **ROBES et MANTEAUX**, situé à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

S'adresser à M. Cioco, syndic.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Aux termes d'un jugement en date du 8 juin courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, a reporté et fixé définitivement au *premier juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf* l'époque de la cessation des paiements des sieurs **Louis RIGONI et Jules SOIKA**, entrepreneurs de peinture, associés, demeurant à Monaco, Monaco, le 9 juin 1900.

Pour extrait conforme :
Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

EXTRAIT

Par jugement du 8 juin courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de Monaco, a déclaré le sieur **Natal BUS**, ferblantier-zingueur, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour.

M. d'ALVERNY, Vice-Président du siège, a été nommé Commissaire de ladite faillite et M. RAYBAUDI, syndic provisoire.

Monaco, le 9 juin 1900.

Pour extrait conforme :
Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la faillite **RIGONI et SOIKA**, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, le 26 juin courant, à 3 heures du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 11 juin 1900.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers du sieur **François PIERMARINI**, restaurateur, demeurant à Monaco, sont invités à se réunir dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 18 juin courant, à 9 heures et demie du matin, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; la nombreuse et élégante clientèle qui l'honneur de sa confiance trouvera dans ses magasins un grand choix de nouveautés en ombrelles riches et cannes dernier genre vendues au prix de Paris, jouets, maroquinerie fine, papeterie, photographies, parfumerie, cravattes, roulettes et tapis. Articles de voyage à prix réduit.

Fabrique de marqueterie en bois d'olivier.

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours n°1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

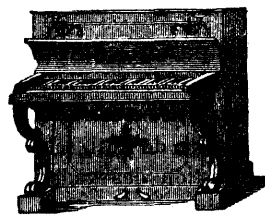
Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

UNE DAME ANGLAISE âgée, demande un petit appartement non meublé de 2 ou 3 pièces au troisième ou quatrième étage; elle préfère une maison comme il faut.

S'adresser à F. F., chez M^{lles} JOFFREY, Condamine.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT:

- PLUS DE MODELES NOUVEAUX
- PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
- PLUS DE LITTÉRATURE
- PLUS DE RECETTES DE CUISINE
- PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'UN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
4	749.0	750.2	751.0	752.0	752.0	20.5	22.0	24.0	21.5	20.5	81	N.-E. fort.	Couvert, pluie		
5	53.5	53.7	54.0	54.2	54.6	21.5	23.0	23.5	22.0	21.0	88	S.-O. léger.	Nuageux, pluie.		
6	55.0	55.0	54.8	53.8	54.0	22.0	23.5	26.0	23.5	22.0	88	—	Beau.		
7	55.0	55.2	54.7	54.8	55.6	21.0	22.0	22.0	21.5	20.5	89	—	Couvert, pluie		
8	57.0	57.0	56.8	57.0	58.0	22.0	23.5	24.0	22.0	21.5	87	—	—		
9	60.6	60.4	60.5	60.7	61.0	22.5	24.0	25.5	23.0	21.5	90	—	Variable.		
10	61.4	61.0	60.6	60.0	60.0	22.0	24.0	26.0	23.0	22.0	86	—	—		
DATES		4	5	6	7	8	9	10							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		24.5	24.0	27.0	22.5	26.0	27.0	27.5					
		Minima		20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.7	20.0					
											Pluie tombée: 3 ^{mm} 5				